



Paris, le 20 mai 2008

COMMUNIQUE

JOURNEE D'ACTION DU 22 MAI 2008

La commission exécutive du SNCD, réunie le 6 mai 2008 à Paris, a pris acte des risques importants que font peser les projets actuels du gouvernement sur l'emploi public, sur le statut de fonctionnaire d'Etat et sur les régimes de retraite.

Sur un plan pratique, la commission exécutive est consciente des difficultés que pose la multiplication des appels à la grève en ce mois de mai : le 15 mai sur la défense de l'emploi public et la défense des statuts de fonctionnaire, le 22 mai sur la défense des régimes de retraite.

La commission exécutive aurait préféré une journée d'action commune contre l'ensemble des projets dans leur version actuelle.

En conséquence, elle a laissé à chaque adhérent et sympathisant du SNCD le soin de se déterminer quant à sa participation éventuelle à la grève du 15 mai.

Elle appelle par contre l'ensemble des adhérents et sympathisants du SNCD à participer massivement à la grève du 22 mai afin de bien faire comprendre au gouvernement toute la motivation de l'ensemble des fonctionnaires à s'opposer aux projets actuels. Les collègues dont le droit de grève est limité par les textes en vigueur peuvent tout naturellement manifester leur solidarité auprès du trésorier afin de financer nos futures actions de communication. Dans une période particulièrement difficile pour les fonctionnaires d'Etat, nous devons compter uniquement sur notre propre détermination.

Le président du SNCD,
Jacques DEFFIEUX